

Fiche pratique

La prise en compte de la dimension genre sur les programmes d'Inter Aide

Notice

Type de document	Fiche pratique
Titre du document	La prise en compte de la dimension genre sur les programmes d'Inter Aide
Catégorie	AUTRES THEMES : genre
Pays, Ville	Madagascar, Ethiopie, Sierra Leone, Inde, Philippines, Malawi, Mozambique
ONG Nord	Inter Aide http://www.interaide.org
Date du document	16.05.2008
Auteur(s)	Contenu de la discussion du 13/7/2007 rédigé et complété par Anne Carpentier, Responsable du Réseau Pratiques - Inter Aide
Relecteur(s)	
Auteur de la mise à jour	Anne Carpentier
Date de la mise à jour	11-10-2011
Mots clés	Genre - santé, agriculture, accès à l'eau – urbain – rural – microfinance – social – prévention du sida – santé reproductive
Résumé	<p>L'idée de cette note a germé à la suite de l'entretien que nous avons eu le 13 juillet 2007 avec une stagiaire au MAE chargée de mener une étude sur la prise en compte de la question genre dans les programmes des ONG françaises. Alexandra David, Céline Hountomey, Philippe Redon, François Bourgois, Stéphane Buthaud, Anne Carpentier (et fugacement de Marc Giordan) ont participé à cet entretien.</p> <p>Les questions de la stagiaire portaient sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la prise en compte des spécificités hommes / femmes dans la définition des besoins - la mesure de l'impact des actions sur la situation des femmes - l'intégration de la question genre dans la stratégie d'Inter Aide <p><i>L'objet de cette note est de proposer quelques pistes pour une présentation de nos actions qui touchent à ce domaine, fondée sur des activités effectives menées par nos programmes et leurs résultats objectifs — présentation qui puisse être reprise et utilisée si nécessaire.</i></p>

AVIS IMPORTANT

Les fiches et récits d'expériences « Pratiques » sont diffusés dans le cadre du réseau d'échanges d'idées et de méthodes entre les ONG signataires de la « charte Inter Aide ».

Il est important de souligner que ces fiches ne sont pas normatives et ne prétendent en aucun cas « dire ce qu'il faudrait faire »; elles se contentent de présenter des expériences qui ont donné des résultats intéressants dans le contexte où elles ont été menées.

Les auteurs de « Pratiques » ne voient aucun inconvénient, au contraire, à ce que ces fiches soient reproduites à la condition expresse que les informations qu'elles contiennent, soient données intégralement y compris cet avis. Si elles sont citées, la source (Réseau Pratiques) et les auteurs doivent être mentionnés intégralement.

Mai 2008 relu octobre 2011 - 1



Réseau PRATIQUES

Partages d'expériences et de méthodes pour améliorer les pratiques de développement

<http://www.interaide.org/pratiques>

Table des matières

Introduction :	2
1. La place des femmes sur les programmes ruraux du Secteur "Afrimad"	2
2. La place des femmes sur les programmes du secteur "Asie-Tana" Emploi	3
3. La place des femmes sur les programmes du secteur "Asie-Tana" social	4
4. La place des femmes sur les programmes du Secteur "Mozawi"	5
Définition de l'approche Genre et ressources en ligne	7

Introduction :

L'idée de cette note a germé à la suite de l'entretien que nous avons eu le 13 juillet 2007 avec Valérie Baudhuin, stagiaire au MAE chargée de mener une étude sur la prise en compte de la question genre dans les programmes des ONG françaises. (Alexandra David, Céline Hountomey, Philippe Redon, François Bourgois, Stéphane Buthaud, Anne Carpentier (et fugacement de Marc Giordan) ont participé à cet entretien).

Les questions de Valérie Baudhuin portaient sur :

- la prise en compte des spécificités hommes / femmes dans la définition des besoins
- la mesure de l'impact des actions sur la situation des femmes
- l'intégration de la question genre dans la stratégie d'Inter Aide

L'objet de cette note (à vocation interne) est de chercher / proposer quelques pistes pour une présentation de nos actions, fondée sur des activités effectives menées par nos programmes et leurs résultats objectifs — présentation qui puisse être reprise et utilisée si le besoin s'en fait sentir...

1. La place des femmes sur les programmes ruraux du Secteur "Afrimad" (Madagascar, Ethiopie, Sierra Leone)

Sur les programmes d'Inter Aide en Ethiopie et à Madagascar, la place des femmes est prise en compte dans chacun des domaines d'intervention : santé, agriculture, accès à l'eau. Ainsi, la question de genre est intégrée à l'analyse des projets, mais pas en tant que telle dans la stratégie du secteur « Afrimad ».

Le projet de promotion de la contraception et de lutte contre l'excision¹ s'adresse aux femmes et comprend également un travail de sensibilisation à destination des leaders locaux et religieux. C'est certainement le projet qui a le plus d'effets positifs sur l'évolution de l'attitude des femmes, leur libéralisation, leur position dans leur communauté, et sur le statut de la femme dans la société éthiopienne.

Le programme de lutte contre la mortalité infanto-juvénile mené à Manakara, Madagascar, est ciblé sur les mères d'enfants de moins de 5 ans. Deux des facteurs clé de la réussite de ce programme, identifiés par une évaluation externe conduite en 2007², sont :

- la sensibilisation généralisée de toutes les mères d'enfants de moins de 5 ans dans les villages ciblés sur la conduite à tenir en cas de fièvre et de diarrhée

¹ Sur le sujet de l'excision, un texte intéressant écrit par un médecin français pratiquant en France : Roger HENRION *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, 2003, 187, n°6.

http://www.academie-medecine.fr/Upload/anciens/rapports_135_fichier_lie.rtf

² *Evaluation externe du projet de réduction de la mortalité infanto-juvénile dans le district de Manakara à Madagascar*, David Massion, Marie Chuberre, STEP Consulting Social, Mama Tiana Ravakomanana – Cofinancement F3E



- la formation de « mères référentes » au diagnostic et à la délivrance des médicaments anti-paludiques.

Ces mères référentes continuent de prendre en charge cette responsabilité bénévolement, même plusieurs années après le départ du programme. L'évaluateur donne comme facteurs favorisant cette durabilité de l'action : le sentiment que ces femmes ont d'être utiles, car elles répondent à un besoin clairement identifié par les familles ; le fait qu'elles soient choisies par la communauté ; le rôle valorisant de prescripteur qui leur a été confié ; la reconnaissance de leurs capacités intellectuelles ; la supervision trimestrielle ; et l'enquête annuelle qu'elles réalisent pour le programme, avec rétro-information des résultats.

Dans le domaine de l'accès à l'eau : chaque poste du Bureau (président, trésorier, secrétaire) est doublé par une femme. Cette « parité forcée »³ des comités eau est exigée par le projet. C'est un choix qui est fait par souci de pertinence, d'équité et d'efficacité... (les femmes gèrent l'approvisionnement en eau pour la famille, et les lessives, elles sont davantage concernées par l'accès à l'eau et l'entretien des ouvrages) mais le pouvoir patriarcal en place rend nécessaire la nomination des hommes aux postes de dirigeants. Les femmes ne peuvent pas se présenter comme ayant le pouvoir, même si dans les faits et pour la question de l'eau, les femmes peuvent exercer de fait le pouvoir – et elles portent la responsabilité de la gestion de l'eau : c'est exactement un problème lié à la question de genre...

Les femmes ont la capacité de faire le lien entre les réalités familiales — là encore, c'est typiquement une question de genre, que les hommes ne s'impliquent pas plus dans la gestion des affaires familiales — et les activités de chaque projet auquel elles participent : les projets recherchent donc et encouragent donc l'implication des femmes, à la fois pour leurs capacités, et parce que les familles les plus pauvres sont des familles monoparentales ayant à leur tête une femme — ceci est vrai partout dans le monde, y compris dans les pays riches. Là encore, c'est un problème de genre : l'inégalité entre les statuts des hommes et de femmes renforcent la pauvreté (en fonction de traditions locales, des lois de transmission des biens, des héritages, du droit foncier, etc.).

En effet, 15 à 20% des ménages ruraux sont des familles monoparentales : une action spécifique est mise en œuvre dans le cadre des programmes agricoles à Madagascar pour atteindre ces femmes et les intégrer aux groupements d'agriculteurs.

Il n'y a pas au sein du secteur Afrimad de réflexion transversale sur le genre, mais projet par projet, en fonction des besoins repérés, la question du genre est prise en compte concrètement à travers les activités mises en œuvre.

2. La place des femmes sur les programmes du secteur "Asie-Tana" Emploi (Inde, Philippines, Madagascar urbain)

Au niveau mondial, 84% des emprunteurs les plus pauvres des programmes de micro-crédit, sont des femmes. On retrouve la même proportion sur l'ensemble des programmes menés par Inter Aide (avec des variations en fonction des contextes : par exemple, lorsqu'en Inde, la majorité des habitants d'un bidonville est musulmane, la majorité des emprunteurs est constituée d'hommes... Ce qui pose la question de l'égalité des femmes...).

On peut faire plusieurs hypothèses pour expliquer cela : les femmes moins qualifiées (c'est typiquement un problème relatif à la question de genre) ne trouvent pas ou n'osent pas chercher un emploi dans le milieu formel ; plus pauvres, idem elles n'ont accès qu'à des petits crédits tels que ceux proposés par les organisations de microfinance partenaires d'IA ; elles peuvent vouloir monter une petite activité artisanale à domicile pour pouvoir assumer en même temps les tâches éducatives et ménagères qui leur incombent dans l'écrasante majorité des cas (encore un problème relatif à la

³ En France aussi, la parité sur les listes électorales des parties politiques a aussi été forcée par la loi... Mais les lois de 1999 et de 2007 sur la parité n'étant pas contraignantes, plus de 80% des têtes de liste aux élections municipales de 2008 étaient des hommes...



condition de femmes) ; elles décident de démarrer une petite activité productive pour générer un revenu supplémentaire à celui que leur mari gagne en milieu formel. Le mari ne donne pas tout son argent ou pas suffisamment à sa femme (qui pourtant gère les dépenses quotidiennes pour la famille : nourriture, goûters pour les enfants qui vont à l'école...) elles sont donc bien obligées de trouver une source de revenus supplémentaires pour s'en sortir.

L'étude d'impact conduite sur le programme mené en partenariat avec l'ONG malgache CEFOR à Antananarivo a montré que les revenus supplémentaires générés par l'activité productive sont autant réinvestis dans les dépenses sociales par les hommes que par les femmes.

En Inde Dans les docs de formation des programmes crédit ("Controlling household expenses" par ex.) je me suis rendu compte qu'il est souvent fait mention du mariage comme d'une dépense à prévoir : pourtant la pratique de la dot (pour le mariage des filles) est interdite en Inde depuis... 1961 ! (cf. **Dowry Prohibition Act, 1961**). **Les programmes rappellent aux familles que cette pratique est interdite car discriminatoire** —on ne peut pas légitimer, même implicitement, une pratique illégale et discriminatoire (et qui mène même à des actes criminels dans certains états indiens...).

Sur ces programmes également, des effets pervers sont possibles : des tensions familiales peuvent survenir si la femme gagne plus que son mari par exemple. Ce qui est encore un problème relatif à l'inégalité homme/femme... La formation pré-octroi cherche à sensibiliser l'ensemble de la famille : si le prêt est effectivement octroyé à la femme, la micro-entreprise, si elle n'est pas nécessairement un projet familial en tant que tel, est néanmoins un projet qui bénéficie à l'ensemble de la famille, et qui doit donc être soutenu par la famille.

De plus, le bulletin d'information « Manogat » (réalisé par Uplift India / Swabhimaan avec l'appui d'IA), destiné aux habitants des bidonvilles et emprunteurs des programmes de Pune (Inde) consacre chaque mois une de ses 6 rubriques à la question genre <http://www.upliftindia.org/newsletter/issues/>

Le projet de formation professionnel à Antananarivo inclut une information aux stagiaires sur leurs droits et le droit du travail malgache. Dans l'industrie textile de la zone franche, qui recrute les stagiaires à l'issue de la formation, la majorité des employées sont des femmes.

3. La place des femmes sur les programmes du secteur "Asie-Tana" social (Inde, Philippines, Madagascar urbain)

L'accompagnement familial vise à soutenir les familles les plus pauvres afin qu'elles puissent développer leurs capacités, résoudre elles-mêmes leurs difficultés et répondre à leurs besoins, et qu'elles progressent ainsi vers plus d'autonomie, de stabilité et moins de pauvreté.

L'objectif global d'un programme d'accompagnement familial est donc d'améliorer l'autonomie, les compétences et les capacités de développement des familles défavorisées et des acteurs locaux, et de renforcer leurs liens avec les structures publiques et privées existantes, contribuant ainsi à réduire la pauvreté dans les zones urbaines démunies.

Les programmes sociaux se focalisent en premier lieu sur les femmes et les mères de famille, ce qui a pu générer des effets pervers (compétition entre le mari et la femme, sentiment d'exclusion du mari, démission du mari pour les questions qui touchent à la famille et à l'éducation des enfants...). Les hommes, (qualifiés de « buveurs » et/ou « d'irresponsables ») sont parfois aussi stigmatisés par les travailleurs sociaux. Les programmes forment les équipes afin qu'elles portent un intérêt égal aux femmes et aux hommes des familles qu'elles accompagnent.

La question du genre dans ce contexte consiste plutôt à inclure les hommes dans le processus d'accompagnement proposé par les projets sociaux, de manière à ce qu'ils s'impliquent dans les responsabilités familiales et éducatives.

Pour ce faire, les programmes ont recruté des accompagnateurs masculins pour favoriser l'intégration des maris.



« *The role of male family development workers in involving poor men/husbands in taking parental responsibilities is a good step towards gender equality* » (Delegation of the European Commission to the Philippines Mission Report 24/4/08).

Aux Philippines, des ateliers spécifiques (sur la gestion des conflits...) s'adressant aux couples ont été mis en place. Ces mesures se sont avérées très efficaces, car les besoins d'estime de soi et de confiance en soi sont égaux pour les deux genres.

La question de la gestion du budget familial peut néanmoins rester une pierre d'achoppement, l'homme, le « chef de famille », voulant rester décisionnaire. Les ateliers consacrés à ce thème demandent désormais la participation des deux conjoints, ce qui donne aux couples un espace et un cadre dans lequel ils peuvent aborder la question délicate du budget de la famille.

L'intérêt égal porté par l'accompagnatrice/teur à l'homme et à la femme contribue aussi à rééquilibrer les relations au sein du couple, et au sein de la famille. Cela décuple l'efficacité et la pérennité de l'action.

Le programme d'accompagnement familial mené par Inter Aide à **Antananarivo**, en collaboration avec l'association malgache Koloaïna a suivi de près l'enquête réalisée par l'IRD et Enda sur la violence envers les femmes. Cette enquête montre que **65% des femmes sont victimes de violence (et 35% de femmes victimes de violences physiques)**^{4 5}. La prévention de la violence conjugale a été intégrée aux objectifs psychosociaux de l'accompagnement proposé aux familles. C'est un besoin qui est en général facile à détecter, car les femmes parlent facilement de cela aux animatrices/animateurs du programme. En revanche, il reste encore difficile d'en parler avec les hommes que l'équipe du programme a toujours beaucoup de mal à rencontrer...

Il s'est avéré qu'une manière indirecte de faire reconnaître le droit des femmes est de les encourager à se marier légalement. C'est la seule manière de faire reconnaître le droit de la femme en cas de séparation (le mari est alors obligé d'apporter une aide alimentaire) — ce qui est un indicateur de l'inégalité homme / femme...). La sensibilisation au mariage civil a ainsi été intégrée aux objectifs de l'accompagnement.

Le programme est encore à la recherche d'outils et de formations et surtout de structures spécialisées — quasi inexistantes à Antananarivo — vers lesquelles référer les personnes victimes de violence. Dans tous les cas les animateurs du programme sont désormais plus sensibles à ces questions de violence conjugale, et un groupe de parole a été préparé sur ce thème.

4. La place des femmes sur les programmes du Secteur "Mozawi" (Malawi, Mozambique)

Au Malawi, les programmes prennent en compte la place des femmes dans la définition des besoins et dans la mise en œuvre des activités : par exemple dans les programmes d'accès à l'eau et à l'hygiène, toutes les femmes des communautés touchées sont impliquées à la définition des besoins et des stratégies à mettre en œuvre pour y répondre (méthode adaptée de la méthodologie « PHAST »). Des groupes de femmes sont organisés spécifiquement afin de s'assurer qu'elles puissent toutes prendre part aux décisions (dans les groupes mixtes, dans un premier temps, les femmes ne prennent spontanément pas la parole). Elles sont ensuite également impliquées dans les comités eau et dans l'entretien et la maintenance des ouvrages hydrauliques (formation au montage / démontage de la pompe à eau, etc.).

⁴ Gastineau B., Gathier L., Rakotovo I. 2010. Relations de genre et violence conjugale à Antananarivo Madagascar. Série Population-Santé. Document de recherche n 17. Laboratoire Population-Environnement-Développement, 2010. 17 p. <http://sites.univ-provence.fr/lped/spip.php?article350&lang=fr>
Et plus sur <http://sites.univ-provence.fr/lped/spip.php?mot21>

⁵ Etude ELVICA : *Enquête sur la violence conjugale envers les femmes à Antananarivo*, Juillet 2007
ENDA Océan Indien - Institut de Recherche pour le Développement (IRD).
http://sites.univ-provence.fr/lped/IMG/pdf/ELVICA_-_Rapport_-_21_novembre.pdf



Les programmes de prévention du sida et des grossesses précoces menés par Inter Aide et ses partenaires au Malawi donnent une place spécifique aux jeunes filles (dans les écoles ciblées par les programmes, et en dehors des écoles). En effet, **les jeunes filles sont 4 à 6 fois plus infectées par le VIH que les garçons. Elles sont physiologiquement plus vulnérables, et également plus vulnérable culturellement et sociologiquement, car plus exposées aux pressions sexuelles familiales et sociales.** Le nombre de grossesses d'adolescentes est ainsi extrêmement élevé, et **68% des femmes déclarent avoir eu leur 1^{re} grossesse avant 20 ans.**

Les études menées au Malawi montrent que les femmes ont un moindre accès au conseil et au dépistage du HIV. La stratégie proposée par les projets Inter Aide pour développer l'accès au CTV (conseil et test volontaire), via les centres de santé et le CTV mobile, permet d'accroître considérablement l'accès des femmes à ce service. En effet, les femmes peuvent aller librement dans les centres de santé (elles y viennent généralement pour les enfants) et pourront avoir accès en toute discrétion et confidentialité au CTV.

Un travail est mené parallèlement avec les leaders traditionnels et religieux pour les amener à décider eux-mêmes d'abandonner les pratiques traditionnelles qui sont dangereuses pour la santé et l'intégrité des jeunes, et des jeunes filles en particulier⁶.

L'impact de l'action sur les femmes est mesuré spécifiquement (nombre de jeunes utilisant les services de conseil et dépistage volontaire et répartition homme/femme ; l'âge, le niveau scolaire, le statut marital des patients ; taux de séroprévalence dans chaque groupe). Dans les écoles ciblées par les programmes, on a pu observer une nette réduction du nombre de grossesses précoces passant de 4,6% à 1,1%.

Compte-rendu rédigé par Anne Carpentier 16/5/2008

⁶ Au Malawi, lors des « rituels d'initiation » les jeunes filles sont déflorées par les chefs religieux... A l'issue de ce « rite initiatique » elles peuvent être contaminées par une IST ou le HIV, ou tomber enceintes... Mais ça, elles devront le gérer seules... Sur le sujet des rituels initiatiques abusifs, voir le film burkinabé « **Sia, le rêve du python** » de Dani Kouyaté.



Définition de l'approche Genre et ressources en ligne

Réseau Genre en Action lancé à l'initiative du MAE : <http://www.genreenaction.net>,

Document d'orientation stratégique « Genre » Ministères des Affaires Etrangères et Européennes
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/genre_COSP_DEC_2007.pdf

La définition que ce document propose de l'approche genre peut être résumée ainsi :

En tant que concept, l'approche Genre analyse les rapports de pouvoirs entre les femmes et les hommes basés sur l'assignation des rôles socialement construits en fonction du sexe ;

cette répartition des rôles, des responsabilités, des activités et des ressources entre femmes et hommes est source d'inégalités et limite la liberté des femmes à jouir des droits humains. Ainsi, dans certains pays, les femmes restent-elles des « mineures juridiques ». Quand bien même les cadres juridiques qui instaurent l'égalité des femmes et des hommes sont en place, les femmes ne bénéficient pas forcément des mêmes droits réels et continuent à subir des discriminations liées aux coutumes et aux traditions. Elles subissent des inégalités dans l'accès et le contrôle des ressources, par exemple dans l'accès à la terre, ou sur le contrôle du budget familial, dans leur liberté de parole et de mouvement, ainsi que dans leur liberté à faire des choix à toutes les étapes de leur vie.

En tant qu'objectif, l'approche Genre promeut l'égalité des droits, ainsi qu'un partage équitable des ressources et responsabilités entre les femmes et les hommes ; [...]

En tant que méthodologie, l'approche Genre produit une analyse comparée de la situation des femmes et des hommes tant d'un point de vue économique que social, culturel et politique. Elle est transversale et aborde tous les champs du développement. Elle conduit à la remise en cause des représentations et pratiques inégalitaires, individuelles et collectives. [...]

Y est précisé également **ce qui différencie l'approche « femme et développement »** développée pendant la décennie de la femme (1975-1985 !) de **l'approche « genre et développement »** :

« Approche femme et développement vs genre et développement :

L'approche « femme et développement », initiées pendant la « Décennie des femmes », de 1975 à 1985, visait à réduire les inégalités en orientant les projets vers les femmes comme uniques ou principales bénéficiaires souvent sans prétendre changer les relations socialement construites et les rapports entre les femmes et les hommes. C'était, par exemple des projets concernant la santé des mères et des enfants, ou centrés sur des productions traditionnellement féminines, sans offrir de réflexion plus large. Pour certains, il s'agissait surtout de mettre à profit le potentiel productif ou économique des femmes ou d'améliorer leur fonction protectrice des enfants. En ignorant les positions inégalitaires et les interactions entre les femmes et les hommes, l'approche « femme et développement » n'a pas permis de réduire la marginalisation des femmes car faute de s'attaquer aux fondements des inégalités qui résident dans l'assignation de rôles socialement construits, elle satisfaisait seulement des besoins pratiques liés au rôle reproductif et [productif] des femmes dans la société. [...]

L'approche « genre et développement » est adoptée à la Conférence de Pékin en 1995. Elle vise à contribuer à équilibrer les rapports de pouvoir entre les sexes en tenant compte de la répartition des rôles et des activités des femmes et des hommes dans chaque contexte et chaque société. Les femmes sont alors considérées comme actrices du développement et non plus comme simple bénéficiaires et les projets sont tournés vers la satisfaction de leurs intérêts stratégiques, et visent à assurer les conditions de leur pleine participation au développement de la société. L'approche genre et développement doit prendre en compte des facteurs tels que l'accès inégal à la terre, aux ressources du travail, à l'activité agricole, au contrôle du revenu, à la représentation politique. » (p.29)



Ce document présente également en annexe la stratégie de l'UE sur « L'égalité entre les hommes et les femmes et l'émancipation des femmes dans la coopération au développement » suggère cinq domaines clés: la gouvernance, l'emploi, l'éducation, la santé et la violence domestique.

Plan de loi type sur la violence dans les relations familiales et interpersonnelles

<http://www.genreenaction.net/spip.php?article5758>

Depuis 2000, les Objectifs du Millénaire constituent le principal cadre de référence de la communauté internationale en matière de développement. **L'objectif 3 des OMD est** « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ». (Les objectifs 2, 4, 5 et 6 : assurer l'accès à l'éducation primaire pour tous, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, réduire la contraction du virus du SIDA). <http://www.un.org/french/millenniumgoals/>

Guide méthodologique « La prise en compte du genre dans les projets d'adduction d'eau potable en milieu rural et semi-urbain » PS-Eau - AFD

http://www.pseau.org/outils/ouvrages/pseau_afd_guide_genre.pdf

Etude ELVICA : Enquête sur la violence conjugale envers les femmes à Antananarivo, Juillet 2007 - ENDA Océan Indien - Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

http://sites.univ-provence.fr/lped/IMG/pdf/ELVICA_-_Rapport_-_21_novembre.pdf

Gastineau B., Gathier L., Rakotovo I. 2010. **Relations de genre et violence conjugale à Antananarivo Madagascar**. Série Population-Santé. Document de recherche n 17. Laboratoire Population-Environnement-Développement, 2010. 17 p.

<http://sites.univ-provence.fr/lped/spip.php?article350&lang=fr>

Et plus sur <http://sites.univ-provence.fr/lped/spip.php?mot21>

Sur le sujet de l'**excision**, un texte intéressant écrit par un médecin français pratiquant en France, dans le **Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine**, 2003, 187, n°6. Roger HENRION

http://www.academie-medecine.fr/Upload/anciens/rapports_135_fichier_lie.rtf

Sur le sujet des rituels initiatiques abusifs, voir le film burkinabé « Sia, le rêve du python » de Dani Kouyaté.

On trouve sur ce site des formations (en anglais) faites pour les travailleurs sociaux, conseillers, éducateurs, etc. pour aider les femmes battues à comprendre la situation dans laquelle elles se trouvent et à en sortir, (site transmis par Laurence Jannet, RP social à Manille)

<http://homestudycrédit.com/courses/contentBW/contentsBW.html>

Le site des Nations Unies contre la violence faite aux femmes

<http://www.un.org/fr/women/endviolence/>

Genre et développement – sur le site du F3E

<http://f3e.asso.fr/-Guides-methodologiques-.html>

► Guide : [Education au développement et à la citoyenneté : comment intégrer le genre dans ses actions ?](#)

► Guide : [Fiches pédagogiques : Genre et développement](#)

► Abrégé : [Prendre en compte les relations femmes-hommes dans la gestion du cycle de projet](#)

